



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ségur de la santé : surveillants de nuit

Question écrite n° 44854

Texte de la question

M. Thierry Benoit attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la profession des surveillants de nuit. Suite aux annonces du Premier ministre dans le cadre de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, les surveillants de nuit ont la crainte de voir leur métier oublié du Ségur de la santé. Ce métier de l'ombre, invisible parmi les invisibles qui pourtant coche toutes les cases liées à la revalorisation du Ségur de la santé : bas salaires, problématiques de recrutement, *turn-over*, pénibilité, continuité de la prise en charge éducative et des soins des usagers (protection de l'enfance, handicap...), personnels de 2e ligne pendant la crise covid, mobilisés sur le terrain. Leur travail est essentiel. Parfois seul auprès des mineurs, avec la responsabilité morale et physique de ces derniers, ils gèrent : les retours de fugues, l'accompagnement de crise clastique, accueil d'urgence en pleine nuit, gestion des scarifications, gestion des changes, des soins, des médicaments parfois, confrontation aux insultes et gestion de la violence, transport aux urgences, cauchemars, énurésie, dialogue et écoute avec les jeunes et personnes en situation de handicap... Les surveillants de nuit sont mobilisés toutes les nuits de l'année, 365 nuits par an, fériés et week-end compris ! Aussi, il demande au Gouvernement d'apporter son soutien pour que les surveillants de nuit ne restent pas les oubliés du Ségur de la santé. Afin que cette profession reçoive la satisfaction d'être reconnue pour leur travail au même titre que leurs collègues éducateurs. Ce serait un geste symbolique fort de considérer tous les métiers d'accompagnement comme égaux (jour et nuit) dans le combat quotidien qu'est l'accompagnement des usagers, des enfants placés ; de donner envie aux agents, aux salariés de toujours s'impliquer. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44854

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1681

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)